

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



LES RÉSULTATS DES COUPES RÉGIONALES FUTSAL !

Partenaires



Notre beau département fut représenté par 2 équipes lors des finales de la Coupe de Bourgogne-Franche-Comté, qui se sont déroulées le samedi 9 février à DIJON !

Pages 15 & 16

« Le District, c'est VOUS ! »

Partenaires



Sommaire

Informations	Pages 1 à 8
Actualités	Pages 9 à 21
Procès-Verbaux	Pages 22 à 27



LANCEMENT DE L'OPÉRATION 2^{ÈME} ÉTOILE



MESSAGE À L'ATTENTION DES CLUBS

Nous vous l'annonçons depuis plusieurs mois, la FFF lance ces jours-ci l'opération clubs 2^{ème} étoile.

Un courrier cosigné par le Président de la FFF, Noël Le Graët, et le Président de la LFA, Marc Debarbat, qui vous annoncera officiellement le lancement de l'opération, est en cours d'acheminement. Il devrait arriver dans vos clubs dans les prochains jours.

A noter que plusieurs affiches de nos Champions du Monde seront jointes à ce courrier.

Dès le 15 février prochain, vous serez destinataires d'un mail sécurisé sur votre messagerie officielle, vous indiquant la marche à suivre pour accéder à la plateforme <https://footamateur.fff.fr/> via un lien personnalisé. Vous aurez également la possibilité de vous identifier directement sur cette plateforme, un mail sécurisé vous étant retourné sur votre messagerie officielle avec le même lien personnalisé. Vous pourrez ainsi découvrir sur votre espace personnel les bons « dotation » auxquels vous avez droit.

Attention, dans un premier temps, seuls les kits « matériel sportif » pourront être sélectionnés pour les clubs bénéficiant d'un bon de 600 € et/ou 700 €. Une période de 3 semaines sera alors réservée à cette sélection, jusqu'à épuisement des stocks.

Passée cette date, vous aurez alors à sélectionner vos kits « textile » par le téléchargement de bons « dotation » que vous devrez par ailleurs présenter auprès du distributeur sélectionné.

Pour rappel, les clubs ciblés par cette opération sont les suivants :

- Clubs comptabilisant moins de 100 licenciés ou clubs spécifiques futsal (10 licenciés minimum) : bon d'une valeur de 500 € (kit « textile » uniquement)
- Clubs comptabilisant au moins 10 garçons licenciés de U6 à U13 : bon d'une valeur de 600 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)
- Clubs comptabilisant au moins 10 filles licenciées de U6 à U13 : bon d'une valeur de 700 € (kit « matériel sportif » ou kit « textile »)

Au total, ce sont près de 13 400 clubs qui sont concernés par l'opération, soit au total plus de 16 900 bons « dotation » offerts à l'échelle nationale.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous invitons à solliciter (au même titre que les clubs) les services de la Fédération uniquement par mail à l'adresse suivante : operationclubs2etoiles@fff.fr.

BILLETTERIE COUPE DU MONDE



Le Comité d'organisation de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019 ouvrira, le lundi 4 Février prochain, sa commercialisation exclusive de places à l'unité pour tous les licenciés de la Fédération Française de Football. Cette période privilège sera active jusqu'au 4 Mars.

Dès le 4 Février, une période de vente exclusive destinée à la famille du football sera ouverte pour les matches de la Coupe du monde féminine de la FIFA, France 2019, qui se déroulera du 7 juin au 7 juillet prochains à Grenoble, Le Havre, Lyon,

Montpellier, Nice, Paris, Rennes, Reims et Valenciennes.

Les licenciés de la FFF souhaitant en bénéficier peuvent commander leurs places pour le Mondial à tarif réduit et profiter de réductions sur les prix grand public (remise déjà incluse sur le Bon de Commande).

A compter du 4 Février, Clubs, Districts et licenciés devront faire parvenir leurs bons de commande ci-dessous à la Ligue (lcane@lbfc.fff.fr).

Afin d'être certain de profiter de ces offres, il est préférable de commander avant le 4 Mars, date de l'ouverture de la billetterie « vente à l'unité » au grand public. Passé cette date, il sera toujours possible de bénéficier des tarifs préférentiels, mais sous réserve des places disponibles. Comme pour les Packs, le Comité d'Organisation fonctionnera sur la base du premier arrivé, premier servi.

Informations importantes

La vente de packs en octobre et la période carte VISA en décembre ayant connu un franc succès, nous vous remercions de bien prendre en compte les informations ci-dessous :

- A l'heure actuelle, aucune place n'est disponible pour les matches à Lyon.
- Aucune place de catégorie 4 n'est disponible pour le match d'ouverture et pour le match équipe de France à Rennes.

Nous vous tiendrons informés prochainement des éventuelles disponibilités pour ces rencontres.

[Bon de Commande - Grenoble](#)
[Bon de Commande - Le Havre](#)
[Bon de Commande - Montpellier](#)
[Bon de Commande - Nice](#)
[Bon de Commande - Paris](#)
[Bon de Commande - Reims](#)
[Bon de Commande - Rennes](#)
[Bon de Commande - Valenciennes](#)

MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE !

En cette année de Coupe du Monde Féminine, l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 7ème édition. Action fédérale de féminisation, cette opération est un évènement phare de la saison et a pour objectif principal de recruter des femmes dirigeantes.



Pour cette septième vague, « Mesdames, franchissez la barrière ! » connaîtra quelques évolutions dans son organisation. Désormais, les Districts, mais aussi les clubs pourront organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes, constituer un dossier et être valorisés. En effet, en cette année de Coupe du Monde Féminine de la FIFA (7 juin – 7 juillet 2019 en France), la Fédération Française de Football valorisera et récompensera les clubs et les Districts lauréats en les invitant sur un match de la compétition. Près de 1 000 billets sont réservés dans ce cadre-là.

Sur le principe, toute action menée avant fin mars 2019 pour les clubs et avant le 15 avril pour les Districts, dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » sera prise en compte.

Échéancier de l'opération !

- **Jusqu'à mars 2019** : le club organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes.
- **Fin mars 2019** : le club envoie le dossier club rempli à son District d'appartenance. Ce dernier désigne 2 clubs lauréats et les communique à la Commission Régionale de Féminisation
- **Le 15 avril 2019 au plus tard** : chaque commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur les dossiers Clubs lauréats (2 par district) et les dossiers districts.
- **Fin avril 2019** : Le jury se réunit au siège de la Fédération pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté met à la disposition de ses clubs, le [document de renseignements](#) qui sera à renvoyer à son District d'appartenance. Pour vos manifestations à venir dans le cadre de cette opération « Mesdames, franchissez la barrière », retrouvez également un modèle de [fiche contact](#).

LICENCIÉES, CETTE JOURNÉE EST POUR VOUS !



Les membres de la commission de féminisation du District se mobilisent pour une Journée de la Femme I-NOU-BLI-ABLE ! Avec un programme, comme l'an passé, haut en couleurs, nos licenciées vont être gâtées.

Elle aura lieu le samedi 2 mars 2019 à AUXERRE. Les dirigeantes étant à l'honneur la saison dernière, sont conviées cette année, les joueuses évoluant en séniors, les éducatrices et les arbitres. Nos convives seront accueillies par les membres de la commission, qui les conduiront vers leurs coéquipières d'une journée, pour échanger sur la féminisation dans le département. Un apéritif dinatoire clôturera ces groupes de travail et ouvrira la parole aux invités... Nos licenciées pourront alors recevoir leur place pour le match de l'équipe de France contre le JAPON le jeudi 4 avril au Stade Abbé Deschamps et terminer leur soirée par un spectacle ! La journée sera évidemment portée sur la Coupe du Monde, prestigieuse compétition féminine 2019...



Nous savons que ce sont les bénévoles qui font vivre un club, c'est pour cela qu'il est essentiel de les remercier et de les assurer de notre soutien.

PLANNING DES FORMATIONS 2018/2019



Le calendrier des formations de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football a été établi pour la saison 2018/2019. Dans ce document, retrouvez l'ensemble des dates de formations Éducateurs et Dirigeants.

[Planning \(MAJ 14.01.19\)](#)

MESSAGERIE OFFICIELLE : CHANGEMENT D'HÉBERGEUR

A l'attention des clubs ; arbitres et délégués régionaux

Depuis 2017, la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football s'est dotée d'un espace d'hébergement chez Microsoft afin de permettre à l'ensemble de ses clubs, arbitres et délégués d'avoir une messagerie officielle avec comme dénomination commune « **lbfc-foot.fr** ».



Cet hébergement Microsoft devenant payant mi-février 2019, la Ligue a décidé de migrer l'ensemble de ses comptes de messagerie vers l'hébergeur gratuit proposé par Google : G Suite.

De ce fait, une opération de migration de toutes les adresses « lbfc-foot.fr », effectuée par notre prestataire EFFITECK, sera réalisée dans les jours à venir. Pour l'heure, vous pouvez toujours vous connecter à votre messagerie via le portail Microsoft.

Nous vous tiendrons rapidement informés des éléments importants quant aux nouvelles procédures de connexion :

- Date de fermeture de l'accès Microsoft
- Lien du nouveau portail d'accès Google et date de mise en service
- Nouveau Mot de Passe pour accéder à votre boîte mail via l'hébergeur Google
- Procédure de connexion de votre nouvel accès mail sur téléphone et tablette

Quelques points essentiels concernant cette migration

- Votre adresse mail restera inchangée, seul un nouveau mot de passe temporaire vous sera communiqué pour accéder à votre boîte de messagerie via Google (mot de passe que vous devrez changer lors de votre première connexion).
- Un laps de temps durant la migration vous permettra d'accéder à vos mails par la plateforme Microsoft ET Google. Les mails reçus durant cette période seront créés en doublon sur les deux plateformes
- La migration comprendra le transfert de vos anciens e-mails et de vos contacts. Ce transfert se fera progressivement.

CALENDRIERS U11

La commission technique met à votre disposition les [calendriers U11](#) niveaux 1, 2 et 3, 2^{ème} phase.

JOURNÉE DÉTECTIONS DE L'AJA-STADE

**ET SI TOI AUSSI TU CHAUSSAIS
LES CRAMPONS ?**



Viens aux journées détections de l'AJA Stade

Séniors : les 8 et 18 mai
Jeunes (2002 à 2004) : le 10 avril
Sport études : le 30 avril
Contact : m.meli@aja.fr ou 03.86.72.32.32



« Chausse les crampons et intègre l'**AJA** Stade !

LES DATES DES DÉTECTIONS POUR LES FÉMININES VIENNENT DE TOMBER.

Pour les séniors : les 8 et 18 mai
Pour les jeunes nées entre 2002 et 2004 : le 10 avril

Pour le sport études : le 30 avril

Pour vous inscrire aux détections, vous devez prendre contact avec [Mathieu Méli](#) qui vous enverra une fiche d'inscription. »

SECTION SPORT ÉTUDES FÉMININES



Les inscriptions au concours d'entrée de la section sportive féminine de l'**AJA**-Stade sont ouvertes. Il vous suffit de [télécharger le dossier de candidature](#) et le renvoyer à l'adresse postale indiquée sur ce dernier.

Vous avez jusqu'au 10 avril pour envoyer votre candidature. Après étude du dossier, une réponse vous sera envoyée.

Le concours d'entrée s'effectuera le 30 avril 2019.

LE COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ VOUS INVITE



CROS
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

SOIRÉE
D'INFORMATION

MARDI
5 MARS 2019

RGPD

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

EXPLICATION
MISE EN PLACE

UNIVERSITÉ
DE BOURGOGNE
MAISON DES SCIENCES HUMAINES

6, ESPLANADE ERASME
21 000 DIJON

18H



EN PARTENARIAT AVEC :
LE MASTER 2 - PROFESSIONS JURIDIQUES DU SPORT

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données, le fameux R.G.P.D., inonde nos boîtes mail. Si les entreprises l'ont rapidement mis en place, les associations ne l'ont pas toujours fait, pourtant elles sont toutes autant concernées. En effet, une association traite au quotidien des données à caractère personnel de ses adhérents comme par exemple le nom, l'âge, le club d'appartenance...

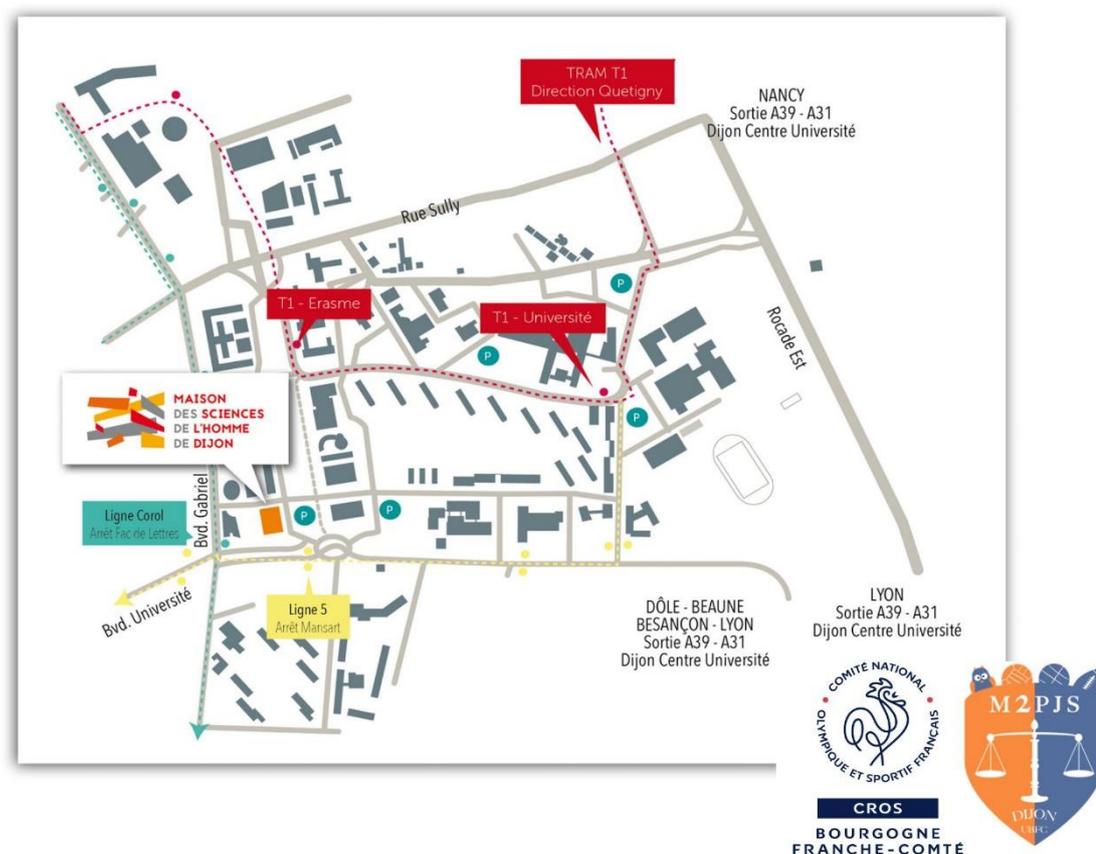
L'objectif de cette soirée d'information proposée par le C.R.O.S. Bourgogne-Franche-Comté est de vous permettre de mieux comprendre le R.G.P.D et sa mise en place au sein de votre structure afin de protéger vos données et d'être en conformité avec la loi

Cette soirée d'information sera animée par :

- **Cécile CHAUSSARD**, co-directrice du Master 2 Professions Juridiques du Sport de l'Université de Bourgogne, Maître de Conférences en Droit Public, Membre du Collège de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL), Conciliateur au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), Membre du Laboratoire de Droit du Sport de Dijon.
- **Laura GRANGE**, apprentie juriste au sein du C.R.O.S Bourgogne-Franche-Comté et étudiante au sein du Master 2 Professions Juridiques du Sport.

Si vous souhaitez participer, merci d'envoyer un mail à l'adresse bourgognefranchecomte@franceolympique.com

Plan pour accéder à la Maison des Sciences Humaines :
Université de Bourgogne - 6 Esplanade Erasme - 21 000 DIJON



VARENNES : SENSIBILISATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



Avant la trêve hivernale, Benjamin BOUGAULT, nouvellement nommé Référent du Programme Éducatif Fédéral (P.E.F) a organisé une action en faveur des joueurs U6/U7.

Fin octobre dernier, les plus jeunes représentants du club ont assisté non pas à un après-midi Halloween, mais à une initiation aux gestes des premiers secours, orchestrée par un pompier volontaire de Saint-Florentin. Ils ont bénéficié de mises en situation telles que le premier contact avec les secours en appelant le 15 ou le 18, la pratique du PLS, la manipulation d'un défibrillateur, le massage cardiaque... Ils ont également reçu des recommandations quant à l'hygiène d'un sportif : s'hydrater pendant les séances, bien manger, bien dormir...

Cette action sera également appliquée aux joueurs des catégories U10 à U13.

Cet après-midi s'est terminée autour de Mohamed YATTARA, venu surprendre les petits, prendre des selfies et signer des autographes...

Félicitations à l'US Varennes pour la mise en place de cette formidable action !

CHAMPIONNATS DE PRESTIGE POUR LES ARBITRES DU LYCÉE FOURIER !



Les arbitres du lycée Fourier participent aux championnats de France Cadets et Cadettes Excellence. Ils étaient sur les terrains pour participer à différentes compétitions.

Du 29 janvier au 1^{er} février avait lieu à la Roche/Yon le championnat de France Cadettes Excellence, qui a vu l'équipe de remporter son billet pour le championnat du monde scolaire en Serbie. Laurette Jobard, qui effectue sa 3^e année au sein de la filière auxerroise était présente. Elle était accompagnée d'une autre arbitre de notre ligue, la jeune Noémie Marcelin de Digoin. Une belle expérience pour les deux jeunes filles qui ont pu profiter de cette compétition pour progresser sous le regard

d'Alexandre Perreau-Niel, responsable du pôle arbitrage de la compétition.

Photo : Laurette JOBARD en bas à droite et Noémie MARCELLIN en bas à gauche, entourées d'Anthony USTARITZ, CTRA du Grand-Est et Alexandre PERREAU-NIEL, Responsable de la filière.

Du 4 au 8 février avait lieu à Limoges le championnat de France Cadets Excellence. Notre ligue avait 4 jeunes arbitres issus de nos filières arbitrage sur les terrains : trois d'Auxerre, Lilian Bouveresse, Dylan Dupuis et Baptiste Lambert, et un de Besançon, Evan Jérónimo. Nos « 4 mousquetaires » se sont parfaitement illustrés et ils ont eu l'honneur d'officier sur le match pour la 3^e place entre Aulnoyes et Dunkerque (Lilian arbitre et Baptiste assistant) et sur la finale (Dylan arbitre et Evan 4^e arbitre).



De gauche à droite : Lilian, Baptiste, Dylan et Evan.

Félicitations à nos jeunes arbitres pour leur engagement et leur comportement lors de ces deux compétitions.

Alexandre PERREAU-NIEL

UN ARBITRE DU LYCÉE FOURIER EN SERBIE !



Un élève de la filière arbitrage du lycée Joseph Fourier ira au championnat du monde scolaire Football ISF en Serbie.

Photo : Dylan DUPUIS issu de la Ligue de Paris et licencié au club du PSG.

Du 4 au 8 février 2019 avait lieu à Limoges le championnat de France UNSS Football Cadets Excellence.

Dylan DUPUIS et Lilian BOUVERESSE, tous les deux en terminale au lycée Fourier d'Auxerre étaient présents à Limoges. Ils ont eu l'occasion de participer à nombreuses rencontres en tant qu'arbitre et arbitre assistant.

Lilian a arbitré le match pour la 3ème place entre Aulnoyes et Dunkerque, et Dylan a eu l'honneur d'arbitrer la finale opposant Toulouse à Epinal.

Lors de la cérémonie de clôture, ils ont tous les deux reçu le titre de jeune arbitre scolaire international. Lilian a été désigné suppléant, et Dylan se rendra quant à lui en compagnie de la délégation française au championnat du monde scolaire ISF qui aura lieu du 6 au 14 avril à Belgrade en Serbie. Encore une belle expérience à vivre pour lui.

Avec l'obtention du niveau international, Dylan et Lilian permettent donc une nouvelle fois à la filière arbitrage du lycée Fourier de rayonner sur le plan mondial. Notre filière créée en 2006 compte aujourd'hui 12 internationaux : Boris PETIT (ISF Football 2007 au Chili), François LE METAYER (ISF Football 2011 au Brésil), Julien LAVIGNE (ISF Football 2013 en France), Théo BENOIT (ISF Futsal 2014 en Italie), Chakib NEGHLIZ (ISF Football 2015 au Guatemala), Mohamed BOUNOUA (ISF Futsal 2016 en Croatie), Eric LOUVRIER (Euro Foot 2016 en France), Thomas VINCENT (ISF Football 2017 en République Tchèque), Pierre HUERTAS et Quentin PINET (ISF Futsal 2018 en Israël).

Un grand merci à tous ceux qui participent au bon fonctionnement de notre structure et à l'épanouissement de nos jeunes arbitres.



Lilian au centre avec Baptiste Lambert à droite, présent à Limoges avant le match pour la 3ème place.

Alexandre PERREAU-NIEL

RETOUR SUR L'OPÉRATION CLUBS 2^{ÈME} ÉTOILE



Ce Jeudi 7 Février 2019 à Dijon, en présence d'un panel de clubs, d'élus de la Ligue et des Districts ainsi que de nos partenaires NIKE et INTERSPORT, le Président de la LFA (Ligue du Football Amateur), Marc DEBARBAT et le Secrétaire Général de la LFA, Philip GUYOT DE CAILA, ont annoncé comment les clubs allaient pouvoir profiter des 10 millions d'euros alloués par la FFF après la victoire des Bleus en Coupe du Monde. En Bourgogne-Franche-Comté, 713 clubs amateurs seront récompensés.

« Le budget de la LFA a plus que doublé en 8 ans », tient à rappeler son Président Marc DEBARBAT devant les clubs Burgo-Comtois qui se sont déplacés ce jeudi au complexe du grand DIJON au Club de l'ASPTT de DIJON. En effet, dès ce début d'année 2019 c'est plus de 10 millions d'euros dont vont pouvoir bénéficier 133.300 clubs de l'hexagone.

Les Objectifs :

- Valoriser l'apport du football amateur aux succès du foot français
- Opération d'envergure à destination des clubs notamment plus petits pour des aides FAFA et les clubs formateurs
- Développer une politique d'aide directe de la FFF

Les Dotations jusqu'à 1 800 euros d'aide par club !

- Niveau 1 => 500 € : les petits clubs (moins de 100 licenciés)
- Niveau 2 => 600 €: les clubs ayant une Ecole de football (au moins 10 licenciés U6 à U13)
- Niveau 3 => 700 € : les clubs ayant une école féminine de football (au moins 10 licenciés U6F à U13F)
- Niveau 4 => une dotation spécifique : les clubs de Futsal (au moins 10 licenciés)

Ces bons sont cumulables autant de fois que le club rentre dans les critères ci-dessus.

- Une adresse spécifique a été créée pour toutes questions : operationclubs2etoiles@fff.fr.

« Les dotations seront distribuées par l'équipementier Nike, avec qui la FFF se félicite d'avoir reconduit pour 8 ans le partenariat, et ce à un tarif ultra-préférentiel » précise Marc DEBARBAT. Il rappelle également qu'il est « inutile de téléphoner » le moyen de contact se fait avec l'adresse mail ci-dessus.

Les Dotations au choix (Tout le détail des offres Dotations et Matériel) :

- Equipement Nike
- Ballons Nike
- Survêtement Nike
- Kit d'entraînement



« A l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, ce sont plus de 90% des clubs qui sont concernés par cette opération », fait savoir Marc DEBARBAT. « Tous les clubs concernés vont recevoir dans les jours à venir un courrier leur indiquant les modalités de ces dotations, dont les tenants et aboutissants seront 100% digitalisés sur un site dédié et pré-rempli aux couleurs du club. Premières livraisons prévues en mars ! »

Marc DEBARBAT (Président de la LFA) : « On souhaite que ça vous rende service que ça vous soit utile. »

Philip GUYOT DE CAILA (Secrétaire Général de la LFA) : « C'est une opération qui est scrutée dans le monde, car elle est inédite de par sa nature, beaucoup de pays attendent de voir comment l'opération 2^{ème} étoile va se dérouler. »

À noter qu'en amont de cette réunion relative à l'Opération Clubs, le Bureau du Conseil d'Administration a échangé avec le Président et le Secrétaire Général de la LFA sur le Contrat d'objectifs Territorial. La convention pluriannuelle a été signée, ainsi que celle relative à l'Equipe Technique Régionale, en présence d'Hubert FOURNIER, Directeur Technique National.



U15F : LES SÉNONAISES CHAMPIONNES !



Les féminines U15F ont effectué ce samedi 9 février la finale de la Coupe de l'Yonne Futsal au gymnase « Brazza » à AUXERRE !

Les équipes d'Auxerre Sport Citoyens (1 & 2), de Courson, du FC Sens/Sens Eveil et celles du Stade Auxerrois (1 & 2) ont pris place au gymnase Auxerrois pour la dernière étape départementale de la Coupe de l'Yonne Futsal U15F.

1. **FC Sens / Sens Eveil**
2. **Stade Auxerrois 2**
3. **Stade Auxerrois 1**
4. A.S.C 1
5. A.S.C 2
6. Courson

Les Sénonaises ont décroché leur billet pour la finale régionale qui se déroulera le samedi 23 février à SEMUR EN AUXOIS aux côtés des U13, U15, U18 et U18F.

Corps arbitral : Aurélien CHATON et Julien LAUNAY

Encadrement : Cédric EHRET (Président de la Commission Technique), Eric FREMION, Président du département Football Diversifié – Commission Technique).

Le District félicite les participantes et particulièrement les gagnantes... Remerciements à la municipalité pour le prêt des installations sportives.

LES RÉSULTATS DES COUPES RÉGIONALES

FUTSAL !

Notre beau département fut représenté par 2 équipes lors des finales de la Coupe de Bourgogne-Franche-Comté, qui se sont déroulées le samedi 9 février à DIJON !

L'ÉQUIPE DU FC CHAMPS CHAMPIONNE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ !



Effectuant actuellement un parcours épique en championnat (*qui prendra fin en mars*) et après avoir remporté la Coupe de l'Yonne Futsal le 31 janvier, l'équipe du FC Champs-Sur-Yonne a continué sur sa lancée le week-end dernier en rapportant à la maison la Coupe de Bourgogne-Franche-Comté ! Après 3 matchs de classement gagnés haut la main, les hommes en noir ont affronté l'AS Clamecy en demi-finale puis le FC Pays Minier pour la dernière étape : une nouvelle victoire qui a porté les joueurs en haut du podium...

Matchs de classement

Ouroux JS **1** – **2** FC Champs

Jura FC **0** – **1** FC Champs

FC Champs **2** – **1** Giro Lepuix

Demi-finale

AS Clamecy **0** – **3** FC Champs

Finale

FC Champs **2** – **0** Pays Minier

L'ÉQUIPE DU STADE AUXERROIS FOOTBALL, FINALISTE !



Sur le rectangle vert ou sur un parquet, les Auxerroises et les Dijonnaises se retrouvent souvent pour des confrontations toujours indécises tant l'écart entre les féminines du Stade Auxerrois et celles du DIJON FCO tend à se resserrer... Les 2 équipes nous montrent pourtant à chaque fois du spectacle et les filles d'Arthur CARVALHO ne s'inclinent que d'un ou deux buts ! Tout comme le week-end dernier, où malgré leur victoire face à l'équipe de Besançon, elles se sont inclinées d'1 but à 0 face aux Dijonnaises.

Matchs de classement

Jura Sud Foot **0** – **2** Stade Auxerrois
Tramayes **0** – **3** Stade Auxerrois
Stade Auxerrois **2** – **0** Belfort

Demi-finale

Besançon **0** – **0** Stade Auxerrois
0 – 1 mort subite

Finale

Stade Auxerrois **0** – **1** Dijon FCO

Félicitations au FC CHAMPS et bravo aux féminines du Stade Auxerrois !

HARMONISER LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE



Une réunion des chefs d'établissement, des professeurs coordonnateurs et des différents intervenants football s'est tenue le lundi 11 février 2019 au Lycée des Métiers Vauban à AUXERRE.

Bernard TURPIN, Président de la Commission Football en Milieu Scolaire du District de l'Yonne et François RODRIGUEZ, Conseiller Technique PPF de la Ligue Bourgogne Franche-Comté, ont organisé et orchestré cette matinée dans le cadre d'un plan d'actions établi et mené par leur commission. Après un état des lieux suite aux diverses visites au sein des établissements scolaires icaunais, les membres ont pu établir une liste des sections sportives ou structures pouvant en accueillir. L'objectif de cette réunion était d'informer les invités quant à la conformité des réglementations de l'éducation nationale et de la Fédération Française de Football : concours d'entrée, contrôle médical, conventions avec les partenaires, règlement intérieur, bulletin sportif spécifique.

Chacun a reçu une clef USB avec le diaporama diffusé pendant la réunion ainsi que divers documents relatifs à la réglementation, cités ci-dessus.

PRÉSENTS

Collège Jeanne d'Arc – AVALLON

- BOURNISIEN Élodie
- BOQUEL Patrick
- GUERREIRO Maxence
- SOLASSIER Anthony

Collège Mallarmé – SENS

- RABILLER Sébastien

Collège Marie Noël – JOIGNY

- GERMAIN François
- DEGHAL Jimmy
- SAUTREAU Romain

Collège Paul Bert – AUXERRE

- RENOUARD Eric
- COOL Fabien
- FEBVRE Alex
- HENNA Christian
- PASSAROTTO Michel

Lycée Joseph Fourier – AUXERRE

- ROUSSEAU Fabrice
- BESSON Magali
- CARVALHO Arthur
- GUIDOU Alexandre
- PERREAU – NIEL Alexandre
- SALLANDRE Guillaume

Lycée Saint Germain – AUXERRE

- DUPLESSIS Pierre
- EHRET Cédric

District de l'Yonne : BILLOTTE Bruno, PERLIN Guillaume, RODRIGUEZ François, Patrick SABATIER, Bernard TURPIN.

Commission Football en milieu scolaire du DYF : Clarisse COURTOIS, Jean-Marc VATINET et Éric SOEUVRE.

EXCUSÉS

- BRUNET Florence (Secrétaire Générale DYF)
- CAILLIET Christophe (Président DYF)
- BOURGEOIS Arnaud (Collège Paul Bert)
- DUMEZ Marc (Collège Mallarmé)
- EL FARES Mohamed (Collège Mallarmé)
- JEANDON Laurence (Lycée Saint Germain)

GAGNER N'EST PAS LA PRIORITÉ



Dans le monde du football, les mauvais comportements ne sont pas toujours issus des joueurs, mais malheureusement des spectateurs...

Lors de son assemblée générale le samedi 1^{er} décembre 2018, le District de l'Yonne de Football, représenté par son président Christophe CAILLIET, a pu exposer un panneau « *Les 12 conseils aux parents des footballeurs* ». Déjà connu dans d'autres instances du football et populaire sur les réseaux sociaux, il a su séduire Monsieur CAILLIET et les membres du comité de direction, qui l'ont légèrement modifié.

Monsieur Jean MARCHAND, Vice-Président du Conseil Départemental et Président de la Commission des collèges, de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la culture et Madame Valérie LEUGER-DORANGE, conseillère départementale (Auxerre 1), ont pu remettre à

chaque club un panneau, d'ores et déjà installé au sein des installations sportives de l'Yonne, notamment dans les clubs d'AVALLON VAUBAN FC, CHENY, ST FLORENTIN PORTUGAIS et TOUCY US qui ont fait parvenir une photo au district.

Le président et ses membres espèrent que ce panneau fera réagir les spectateurs et remercie ces 4 clubs pour leur participation (photo).



AVALLON



CHENY



SAINT FLORENTIN



TOUCY

Les Vétérans



PROCES - VERBAUX

PV 224 SP 27

Auxerre le 6 février 2019

**COMMISSION
SPORTIVE**

Présents : MM Trinquesse – Barrault - Rollin – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 00.

1. Calendrier seniors fin de saison 2018/2019

La commission, suite l'annulation des rencontres seniors des 27 janvier et 3 février 2019,

- élabore le nouveau calendrier général seniors pour la fin de saison 2018/2019,
- le transmet au Comité de Direction pour validation.

2. Matches non joués

La commission reporte les **matches non joués de la journée du 3 février 2019** comme suit :

Départemental 1

- Journée 13 reportée au 7 avril 2019

Départemental 2

- Gr A et B : Journée 13 reportée au 7 avril 2019

Départemental 3

- Gr A, B et C : Journée 13 reportée au 7 avril 2019

Départemental 4

- Gr A, C et D : Journée 9 reportée au 7 avril 2019
- Gr B : Journée 13 reportée au 7 avril 2019

3. Changements dates, horaires, terrains

Match 50867.2 du 28.04.19 Appoigny – Vinneuf Départemental 1

Courriel du club d'Appoigny en date du 27.01.19 : demande de report de match.

La commission,

- prend note du courriel du club de Vinneuf en date du 06.02.19,
- vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 12 mai 2019.

Match 50078.2 du 17.02.19 Malay Le Grand – Joigny Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de Malay Le Grand en date du 30.01.19.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que la date initiale de ce match était le 3 février 2019, soit la journée 13 de ce championnat,

- attendu que la journée 13 est reportée au 7 avril 2019 suite à l'annulation générale – PV de la commission sportive du 31 janvier 2019,
- décide de réintégrer ce match dans la journée 13 et par conséquent donne cette rencontre à jouer le 7 avril 2019.

Courriel du club de St Fargeau en date du 30 janvier 2019

La commission prend note que les installations de St Amand en Puisaye sont considérées comme terrain de repli pour l'équipe St Fargeau qui évolue en Départemental 1.

4. COUPES DE L'YONNE et PREVEL

COUPE DE L'YONNE

La commission,

- attendu que les matchs des 1/8^{ème} de finales de la coupe de l'Yonne étaient programmés le 7 avril 2019,
- attendu que la date du 7 avril 2019 est prise par les championnats seniors (voir ci-dessus),
- programme les matchs des 1/8^{ème} de finales de cette coupe, **le mercredi 1^{er} mai 2019** – avec possibilité après accord des deux clubs, de jouer le 21 avril 2019 (Pâques) ou un soir en semaine.

Programmation de la coupe de l'Yonne

- Jeudi 1^{er} mai 2019 = 1/8^{ème} de finale
- Jeudi 8 mai 2019 = 1/4 de finale
- Dimanche 26 mai 2019 = 1/2 finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

COUPE PREVEL

Programmation de la coupe Prével

- Dimanche 10 mars 2019 = 16^{ème} de finale
- Jeudi 1^{er} mai 2019 = 1/8^{ème} de finale
- Jeudi 8 mai 2019 = 1/4 de finale
- Dimanche 26 mai 2019 = 1/2 finales
- Samedi 15 juin 2019 = Finale

Les clubs sont invités au tirage des 16^{èmes} de finale de la Coupe Prével, le mercredi 20 février 2019 à 18 h 00 au siège du district.

5. Question diverse

Match 50833.1 du 01.11.18 Sens Racing Club – Varennes Départemental 1

Courriel du club de Varennes en date du 06.02.19.

La commission, suite à une erreur administrative, demande au secrétariat de débiter le

compte du club de Sens Racing Club de la somme de 32 € pour en créditer le compte du club de Varennes (remboursement des droits de réclamation).

6. Tournois ou matchs amicaux

La commission enregistre les déclarations de tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

TOURNOIS

- AILLANT : Jeunes en U9 / U11 et U13 = le 8 mai 2019
- AUXERRE STADE : tournoi U14/U15 = le 30 mai 2019
- AUXERRE STADE : tournois U10/U11, U13/U14 et vétérans = le 22 juin 2019 (transmis à la commission technique pour validation)
- ST SEROTIN : tournoi U11/13 = le 15 juin 2019
- ST SEROTIN : tournoi seniors = le 16 juin 2019 (transmis à la commission technique pour validation)
- VARENNES : tournoi U7 à U13 = le 30 mai 2019 (transmis à la commission technique pour validation)

MATCHS OU PLATEAUX AMICAUX

- JOIGNY : match amical U13 = le 6 février 2019
- JOIGNY : matchs amicaux seniors = le 10 février 2019
- FC GATINAIS : plateaux U11/U13 = le 9 février 2019
- ST SEROTIN : matchs amicaux U13/U15 le 9 février 2019

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

7. Prochaines réunions

Mercredi 13 février 2019

MM Trinquesse – Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

Mercredi 20 février 2019

MM Trinquesse – Barrault – Guyot - Rollin

Fin de réunion à 17 h 00.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance
Pascal Rollin

Présents : MM Ehret – Briffaux – Frémion - Errif

Homologation des tournois

Après examen des demandes et des règlements fournis par les clubs, la commission technique décide d'homologuer les tournois suivants :

- Union du Football Tonnerrois – catégorie U15 : le 9 juin 2019
- Union du Football Tonnerrois – catégories U9, U11, U13 : le 16 juin 2019

- Aillant Sport Football - catégories U7/U9/U11 et U13 : le 8 mai 2019

- Club de Saint-Sérotin - catégories U7 - U9 : le 1er mai 2019
- Club de Saint-Sérotin – catégories U11 – U13 : le 15 juin 2019
- Club de Saint-Sérotin - catégorie sénior : le 16 juin 2019

- F. C. du Gatinais en Bourgogne - catégories U7 - U9 - U11 - U13 : les 8 et 9 juin 2019

Le Président

Cédric EHRET

Présents : MM Trinquesse – Barrault - Rollin

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 15 h 00.

8. Matches non joués - Coupe Prével

Match 52252.1 du 10.02.19 Auxerre Aigles FC – Charny Coupe Prével

La commission, vu l'impraticabilité du terrain du C.S RY Aubin d'Auxerre et les impératifs de la coupe Prével,

- donne ce match à jouer impérativement le 17 février 2019 à 14 h 30.

Match 52253.1 du 10.02.19 Mt St Sulpice – Varennes Coupe Prével

La commission, vu l'impraticabilité du terrain du Mt St Sulpice et les impératifs de la coupe Prével,

- donne ce match à jouer impérativement le 17 février 2019 à 14 h 30 à Varennes comme initialement prévu.

Règlement de la Coupe Prével - Rappel de l'Article 6 : Les matchs sont joués aux dates fixées. En cas d'impossibilité liée à la praticabilité du terrain ou toute autre cause, le match pourra se dérouler chez l'adversaire.

9. Matches non joués - championnats

Match 50121.1 du 10.02.19 St Denis Les Sens – FC Gatinais Départemental 2 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 07.02.19,

- attendu qu'il s'agit pour la 2^{ème} fois pour ce match d'un report de match par arrêté municipal,
- rappel de l'article 11 – terrain impraticable – championnat seniors 2018/2019 :
« Par ailleurs, et indépendamment des articles précédents, en cas de terrain impraticable, la commission sportive et calendriers pourra, sur décision motivée par la bonne exécution du calendrier, prononcer l'inversion du match. »
- donne ce match à jouer le 17 février 2019 à 14 h 30 à St Denis Les Sens ((1^{ère} date de libre).

Match 50263.1 du 10.02.19 Cerisiers 2 – Soucy Thorigny Départemental 3 gr A

La commission, vu l'impraticabilité du terrain de Cerisiers,

- attendu que l'équipe 1 de Cerisiers joue à domicile le 17 février 2019,
- attendu qu'il s'agit d'un match aller,

- en application de l'article 11 – terrain impraticable – championnat seniors 2018/2019 :
« Par ailleurs, et indépendamment des articles précédents, en cas de terrain impraticable, la commission sportive et calendriers pourra, sur décision motivée par la bonne exécution du calendrier, prononcer l'inversion du match »,
- inverse la rencontre et donne ce match à jouer le 17 février 2019 à 14 h 30 à Soucy (1^{ère} date de libre).

Fin de réunion à 16 h 00.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de Commission

Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance

Pascal Rollin